



## Brève spéciale

AVRIL 2020



Numéro d'urgence de la mairie pendant la période de confinement : **07 77 26 49 81**

## L'édito du Maire

Chères Lupéennes, Chers Lupéens,

Dès le 17 mars, l'équipe municipale a fait face à un contexte exceptionnel de gestion de crise. Une cellule de veille et d'accompagnement des personnes âgées et des plus fragiles a été immédiatement créée. Toutes ces personnes ont été contactées personnellement.

Une organisation a été mise en place qui permet une mobilisation du personnel 24h/24 et 7j/7 pour faire face aux urgences sous l'autorité directe du Maire.

Les services de la mairie restent fermés au public. Toutefois les fonctions essentielles ont été maintenues (propreté de la ville, police municipale, enregistrement des décès, paiement des factures, action sociale...) en privilégiant la sécurité sanitaire du personnel.

Dès le début de la crise, la commune a distribué l'ensemble de son stock de **1500 masques** aux pompiers, personnel de santé, maison de retraite, commerçants... c'est l'occasion pour nous de saluer l'engagement et le dévouement de tous les professionnels qui s'exposent au danger du virus pour notre santé.

Nous aurons l'occasion de revenir dans les prochaines semaines sur le résultat des élections municipales à l'occasion de l'installation de la **prochaine municipalité**, certainement à la fin du mois de mai comme l'a indiqué le Président de la République.

La vie de notre commune se poursuit, certes au ralenti, mais je tiens à vous assurer de la **permanence de notre engagement** dans la lutte contre l'épidémie.

Je souhaite saluer les discrètes intentions de nos commerçants et du Député Christophe Lejeune qui ont adressé à nos pompiers, gendarmes et à l'Ehpad des présents pour les fêtes de Pâques.

La générosité, la solidarité demandent parfois humilité et discrétion. Nous avons fait le choix volontaire de ne pas communiquer sur toutes nos actions solidaires dans la presse notamment.

Je sais pouvoir compter sur votre implication car la sortie de cette crise est l'affaire de tous. Nous aurons bientôt plaisir à nous retrouver,

Prenez soin de vous et de vos proches,

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical line, and another horizontal stroke below it.

Thierry BORDOT

## VIE SOCIALE

### Cellule de Veille et d'Accompagnement

La municipalité tient à remercier les bénévoles, agents communaux, élus qui se sont mobilisés dès le 17 mars pour la mise en place de la cellule de veille et d'accompagnement du CCAS de la ville.

Un bel élan de générosité et de solidarité qui permet aujourd'hui d'être en relation avec toutes les personnes fragiles ou âgées qui ont besoin d'aide au quotidien.

Vous connaissez une personne en difficulté, n'hésitez pas à nous prévenir :

**Numéro d'urgence de la mairie : 07 77 26 49 81**

### Info scolarité des enfants

Les trois écoles en lien avec l'Education Nationale se sont mobilisées pour maintenir une continuité pédagogique auprès des familles et des enfants.

### Garde d'enfants des personnels soignants

Le Centre Socioculturel participe à la garde d'enfants du personnel de santé, pour plus de renseignements merci de contacter l'AML au 03 84 49 02 30 (le mardi et vendredi matin) ou au 06 31 92 77 46 ( tous les jours).

Le personnel communal assure la désinfection des locaux.

**A noter : Les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire sont en ligne sur le site de la mairie [www.saint-loup.eu](http://www.saint-loup.eu)**

## REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier et féliciter les pompiers, ambulanciers, taxis, pompes funèbres, commerçants, infirmiers, médecins, personnels de santé, bénévoles des associations, salariés des entreprises et commerces, personnel communal, gendarmes et policière municipale... et tous ceux qui par leur dévouement contribuent à répondre à nos besoins quotidiens au péril de leur propre sécurité.

### La société ERDEM CREATION

Elle apporte une aide solidaire aux divers services hospitaliers, gendarmerie et aux services de secours de la région.

Ils consacrent actuellement leur stock de matière première à la confection de masques. Un grand merci à la société ERDEM CRÉATION pour leur geste solidaire en cette période de confinement au profit du personnel de la commune notamment.

### Les collèges de Vauvillers et de Saint-Loup

De nombreuses initiatives bénévoles naissent spontanément.

A noter celles des collèges de Saint-Loup et de Vauvillers qui fabriquent à l'aide d'imprimantes 3D des visières faciales, le personnel technique de la ville en est doté.

A souligner également les nombreuses initiatives bénévoles, notamment pour la conception et le don de masques.

## Maison de retraite, nos aînés protégés

Les quarante agents de la maison de retraite (EHPAD) font preuve d'un incomparable dévouement pour permettre aux 80 personnes âgées résidentes de se protéger. Dans ce contexte difficile, ils redoublent d'initiatives d'animation et de surveillance pour permettre de rendre le confinement strict plus supportable.

Le contact avec les familles restant difficile le recours aux échanges vidéo et téléphoniques sont facilités.

La municipalité en relation permanente avec ses responsables a livré des masques pour venir en aide au personnel et proposé ses services pour apporter sa contribution si le besoin se faisait sentir.



## INFORMATIONS

### L'attestation de déplacement dérogatoire

Pendant le dispositif de confinement mis en place depuis le mardi 17 mars, à chaque sortie hors de son domicile, il faut se munir d'une attestation dérogatoire de déplacement ou d'un justificatif professionnel.

Vous pouvez rédiger l'attestation sur papier libre à l'encre indélébile en recopiant les éléments de l'attestation ou la retrouver directement sur notre site internet : [www.saint-loup.eu](http://www.saint-loup.eu) dans l'onglet "espace de téléchargement"

### Rappel des règles de distanciation

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

### Ré-ouverture de la poste

Après intervention de M. le Maire auprès de la direction de la poste, celle-ci ouvrira à partir du 20/04 le lundi, mercredi, et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Le distributeur de la banque postale sera de nouveau en service.

### Aides aux petites entreprises

L'Etat a mis en place un fonds de solidarité qui permet aux entreprises de moins de 10 salariés de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 1500 euros. La Région Bourgogne-Franche Comté se propose de doubler cette aide sous certaines conditions en associant les communautés de communes. Monsieur le Maire a donné son accord pour participer à ce fond de solidarité territorial, l'aide s'élèverait à 25% de la participation de la Région.

Contact : Julie DURUPT , chargée de développement économique, Communauté de Comunes de la Haute-Comté - 03 84 94 17 93

## Marché du lundi matin

Monsieur le Maire a obtenu de la préfecture une dérogation afin de permettre le maintien du marché le lundi matin. Celle-ci est accordée avec des règles strictes de distanciation. Seuls les commerces alimentaires et les ventes de plants pour le potager sont autorisés. Le respect de ces règles est impératif pour ne pas compromettre la tenue du marché.

Commerces  
(voir liste en dernière page)



## Manifestations annulées

En raison de la situation sanitaire, toutes les manifestations publiques sont annulées : don du sang, concours de pêche, printemps du livre jeunesse, festival celtique ainsi que l'ensemble des commémorations patriotiques.

## Rappels !

Le parc du château de Malliard et l'étang du Roupoix sont interdits au public pendant toute la durée du confinement.





## FRANCE SERVICES

Nouveau service d'aide aux démarches administratives qui ouvrira prochainement dans les murs de la maison de santé de Saint-Loup. A partir de lundi 20 avril, France Service (ex-MSAP de Corbenay) sera disponible par téléphone (uniquement).

En raison du confinement encore en vigueur, aucun accueil au sein des locaux n'est prévu avant le 11 mai.

Le service est joignable au 03.84.49.76.25, tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, ainsi que le jeudi après-midi de 13h à 16h30. Une personne sera présente pour répondre aux questions.

## Protection des familles

La ligne d'écoute 3919, gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes, reste en activité du lundi au samedi, de 9h à 19h.



## Affouages

Les dates d'exploitation des lots de bois seront adaptées pour permettre à chacun de réaliser ses travaux en toute sécurité.



## Liste des commerces ouverts

- **Boucherie Jeanney Damien** : Lundi au vendredi: 7h - 17h30 / Samedi: 7h - 12h/ Dimanche : 8h - 12h.
- **Boulangerie des Loris** : Lun - mardi - jeu - vend - sam : 6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h / Dimanche : 6h30 - 12h30 / Fermée le mercredi.
- **Du Grain au Pain** : Du lundi au vendredi : 7h - 13h / Fermée le samedi et le dimanche.
- **Fournil Lupéen** : Lun-mardi-jeu-vend : 6h30- 12h30 / 15h - 18h / Sam-dim: 6h30-12h30 / Fermée le mercredi.
- **Maison Capdet** : Du mardi au dimanche : 06h15 - 13h30 / Fermée le lundi.
- **Au petit St Loup** : Du lundi au samedi : 8h - 12h15 / 13h15 - 17h / Dimanche : 8h-12h.
- **Tabac de l'Eglise** : Du lundi au samedi : 8h - 12h15 / 13h15 - 17h / Dimanche : 8h-12h.
- **Épicerie Lupéenne** : Du lundi au vendredi: 7h - 17h30 / Samedi: 7h - 12h / Dimanche: 8h - 12h.

- **Netto** : Du lundi au samedi : 09h - 18h / Fermé le dimanche.
- **Pharmacie de la Semouse** : Du lundi au vendredi : 08h30 - 12h / 13h45 - 19h30 / Samedi : 08h30 - 12h30 / Ouvert un samedi après-midi sur deux de 14h-17h.
- **Pharmacie Morlat** : Du lundi au vendredi : 08h30 - 12h30 / 14h - 19h30 / Samedi : 08h30 - 12h30 / Ouvert un samedi après-midi sur deux de 14h-17h.
- **Pizzeria Di U Carettu** : Ouverture à partir du vendredi 17 avril 2020 / A emporter / Du mercredi au lundi midi : 12h - 13h30 / 17h - 20h30 / Fermé le lundi soir et mardi
- **Royal Kebab** : A emporter / Tous les soirs sauf le lundi : 17h - 22h.
- **Tacos one** : A emporter / Livraison à domicile possible - Saint Loup et alentours /Tous les jours : 11h - 14h / 17h - 22h.



Lire et faire lire, c'est le bon moment !

## UTILISEZ LA BOITE A LIRE

Vous possédez des livres à partager avec d'autres lecteurs, vous pouvez les déposer dans la boîte à lire du Carrefour des Mondes et en reprendre pour votre plaisir.

Les livres de jeunesse sont les bienvenus !

Merci !



Mairie, 7 rue Henry Guy, 70800 Saint-Loup sur Semouse

E-mail : [mairie@saint-loup.eu](mailto:mairie@saint-loup.eu)

Site internet : [www.saint-loup.eu](http://www.saint-loup.eu) - Facebook : Mairie Saint Loup Sur Semouse